

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 42 (1945)  
**Heft:** 5

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

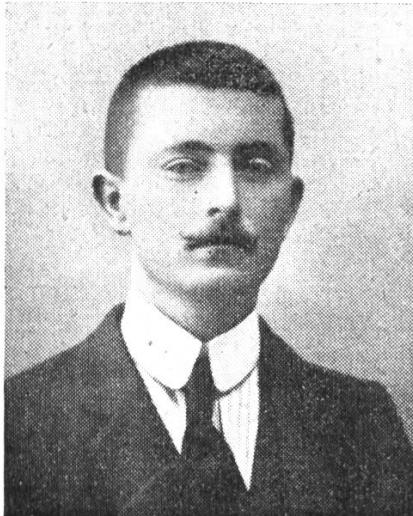
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



## † Marius FLEURY

Le jour de Pâques, une grande foule de parents et d'amis rendaient les derniers honneurs à M. Marius Fleury. Ce n'était pas seulement le fils dévoué, le frère dans toute l'acception du terme et l'oncle chéri, mais encore l'artisan villageois aimé et estimé de chacun qu'on accompagnait ce dimanche dans sa dernière demeure.

Il commença à s'intéresser à l'apiculture en 1919, alors qu'il n'avait que 23 ans, par l'achat d'une ruche. En 1920, il achète une partie du rucher de M. Arthur Varnery, à Morges, qui avait été son premier initiateur en apiculture. Et ce sont cinquante ruches que nous pouvons *admirer* aujourd'hui. Le verbe n'est pas trop fort quand on pense à l'infirme qu'était le regretté défunt. Membre de la Société de Morges dont il fut membre du Comité, Marius Fleury aurait aimé suivre les assemblées avec assiduité, pour parfaire ses connaissances apicoles, lui qui en savait déjà tant ! Mais il avait coutume de dire, dans sa modestie particulière : « En apiculture, on apprend toute sa vie. »

Nous avons peine à comprendre où Marius Fleury puisait son courage, sa volonté au travail. Il se reposait, se consolait auprès de ses chères abeilles. Il s'était fait à l'image de ces ouvrières infatigables.

La carrière de notre ami pourrait se résumer par ces vers d'Alfred de Vigny :

« ... Gémir, pleurer, est également lâche.  
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche,  
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler ;  
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler. »

Que la famille du défunt, et tout particulièrement sa vénérable maman, trouve ici l'expression de notre sincère sympathie. Et que le message de Pâques soit pour eux leur consolation.

Un ami du défunt : *P. G.*

### † Aurélien DESBŒUFS



Le jeudi 30 novembre écoulé, une assistance particulièrement nombreuse et émue rendait les derniers devoirs à Aurélien Desbœufs, membre de la Section Ajoie et Clos-du-Doubs, âgé de 56 ans. Nous savions que depuis un certain temps, il était d'une santé chétive, mais son enthousiasme, son allant ne nous avaient pas laissé prévoir un si fatal dénouement et c'est avec stupeur que nous apprîmes son décès si prématué.

Depuis plusieurs années, il était agent de poursuites pour le rayon Courgenay-Alle-Cornol, emploi qu'il a toujours su remplir même à la satisfaction des clients. Pour ce qui concerne l'apiculture, ce fut seulement en 1938 qu'il se procura quelques ruches, un rêve caressé depuis long-temps. La Section d'Ajoie perd un membre dévoué et qui ne manquait jamais une assemblée.

Nous nous inclinons à son souvenir, nous le garderons comme une chose précieuse et réitérons à sa famille l'assurance de notre vraie sympathie.

*Léon Gigon.*

---

### Tirage des primes de l'agenda apicole romand 1945

Les trois numéros suivants sont sortis au tirage au sort :

1<sup>re</sup> prime 1168    2<sup>me</sup> prime 0651    3<sup>me</sup> prime 0321

Les apiculteurs possédant les agendas avec les numéros ci-dessus sont priés de détacher le bon-prime de la feuille verte (sous la table des matières) et l'envoyer, munie de l'adresse du gagnant, à l'Agenda apicole romand, St-Aubin (Ntel). Dernier délai : 31 août 1945.

### Rapport donné le 10 mars, à l'assemblée des délégués

(Suite)

Malgré l'extension des cultures, les gelées de fin mai et la sécheresse en juillet et août, la récolte peut être taxée, en général, de petite moyenne. Inutile de dire que cette précieuse denrée sucrée qu'est le miel a été très recherchée. Cette grande facilité d'écoulement a malheureusement engagé la plupart de nos membres à négliger le contrôle. C'est là une erreur, car il faudra bien y revenir les années d'abondance où le miel restera sur le marché, comme après la guerre de 1914-1918.

Bien qu'évaluée à 15,4 millions de francs, la quantité de miel

récolté en Suisse en 1944 n'était pas suffisante pour insérer dans nos cartes de ravitaillement les coupons de miel comme nous l'avions demandé d'entente avec nos collègues de la Société alémanique.

Si les pourparlers engagés, en ce moment, à Berne avec les délégués des nations alliées n'aboutissent pas à un résultat satisfaisant pour notre ravitaillement, nous risquons fort de manquer de sucre pour le nourrissement d'automne. Heureux alors seront les apiculteurs qui auront été assez prévoyants en constituant une petite réserve de sucre et qui auront conservé les 2 kg. de miel attribués au nourrissement des abeilles. En tout cas, votre Comité fera tout son possible, d'entente avec les autres associations apicoles de la Suisse, pour obtenir, cet automne, la plus grande quantité possible du sucre nécessaire pour nourrir nos chères abeilles.

*L'activité des sections* pendant l'année dernière a été vraiment réjouissante comme j'ai pu m'en rendre compte en parcourant les rapports des présidents. Ce qui prouve qu'on a fait du bon travail dans la plupart des sections, c'est que l'effectif de la Romande atteignait en fin 1944 le beau chiffre de 6458 membres, alors qu'il était de 5627 au 31 décembre 1943 ; l'augmentation en 1944 a donc été de 831 membres. Continuons cette marche ascendante, Messieurs, et nous atteindrons bientôt le chiffre de 7000 membres, soit le double de ce qu'il était il y a une douzaine d'années. Il y a malheureusement chaque année un trop grand déchet au moment du règlement des cotisations à cause de la négligence de certains membres et malgré les avertissements réitérés du caissier central. Ces membres sont peu à peu récupérés, mais non sans avoir occasionné un surcroît de travail à M. Schumacher et à M. Hæsler dans l'expédition du *Bulletin*. Il faut absolument mettre ordre à cet état de chose en s'acquittant, en temps voulu, du paiement de la cotisation. Je m'en voudrais de ne pas remercier les présidents de sections et leurs collègues du comité de l'effort très sérieux qu'ils ont accompli dans l'œuvre capitale du recrutement de nouveaux membres. Ils ont ainsi contribué à rendre notre chère Romande toujours plus forte. Il est vivement à souhaiter que ce bon travail s'intensifie encore et se généralise dans toutes nos sections qui ne parviendront d'ailleurs à ce but qu'en multipliant les cours pour débutants et les visites de ruchers.

Lors de la dernière assemblée des délégués, vous nous aviez chargé d'examiner la question de l'organisation *d'un stand d'apiculture au Comptoir de Lausanne*. Or, nous avons cru devoir répondre au Comité de la Fédération vaudoise que nous trouvions le devis de 1680 francs trop élevé pour le mettre entièrement à la charge de la Romande. Le 21 février, nous avons eu une entrevue avec les membres du Comité de la « Vaudoise », MM. Soavi, Vuagniaux et Nicod. En vue de réduire les frais de l'exposition pré-

vue, ces Messieurs ont eu l'heureuse idée de faire des démarches auprès des dirigeants de la Société vaudoise d'arboriculture en vue d'une exposition commune. M. Soavi nous renseignera tout à l'heure sur le résultat de ces démarches dont nous souhaitons l'aboutissement, car il convient qu'une association romande qui compte plus de 6000 membres soit représentée à cette manifestation qui travaille dans l'intérêt de notre économie nationale. Il n'est pas normal que l'on expose au Comptoir tous les produits de notre sol, sauf le miel. Nous devons avoir à cœur de faire de la bonne réclame pour les produits du rucher qui n'auront pas, dans l'après-guerre, l'écoulement qu'ils trouvent en ces années de restrictions. Il est même à souhaiter qu'au moment où la vente sera redevenue libre, nous puissions non seulement exposer, mais aussi vendre notre miel comme le fait avec succès la Fédération fribourgeoise à l'occasion de sa Foire aux provisions.

Le *cours de montagne*, subsidié par la Romande, a été attribué en 1944 à la Section de la Gruyère. Ce cours, suivi très régulièrement par plus de quarante apiculteurs, a eu un succès complet. Cette réussite ne faisait aucun doute du moment que la direction en était confiée à M. Arthur Loup qui est à même de traiter les sujets les plus divers de l'apiculture. Nombreuses d'ailleurs sont les sections qui ont eu l'avantage de l'apprécier comme conférencier. Les séances du cours ont été données dans les différentes régions de la Gruyère. Pendant les six journées qu'a duré le cours, M. Loup a donné vingt et une conférences et neuf séances de travail au rucher. Les frais ont été de 978 fr. 25 dont 800 francs versés par la Romande comme vous l'avez décidé vous-mêmes l'année dernière et le solde de 178 fr. 25 a été mis à la charge de la section. Le directeur du cours a eu l'heureuse idée de réunir en une brochure distribuée aux participants toutes les causeries données à cette occasion-là. C'est un cours complet des éléments d'apiculture qui rendra d'immenses services à l'avenir. Le cours de montagne de la Gruyère a été inspecté par deux membres du Comité central, M. Mayor et votre serviteur, qui se sont empressés de féliciter le distingué directeur du cours pour l'excellent travail accompli.

Des *cours pour débutants* ont été subsidier par la Romande à différentes sections. A ce sujet, je tiens à rappeler aux présidents que le Comité central ne peut accorder de subside pour de semblables cours que si le programme détaillé et le devis lui ont été soumis en même temps que la demande.

Une *liste des conférenciers* sera publiée prochainement dans le *Bulletin* ; elle est appelée à rendre de grands services aux comités souvent embarrassés dans le choix d'une causerie pour leurs sections. J'espère que les conférenciers non encore inscrits voudront bien s'annoncer encore aujourd'hui.

(*A suivre.*)

*L. Gapany.*



## Mai 1945

Quelques lecteurs ont remarqué le changement de titre de notre article mensuel, les uns pour le désapprouver, d'autres pour nous dire aimablement : Vous avez eu raison, car ce ne sont pas seulement les débutants qui les lisaient, mais de vieux routiniers aussi, blanchis... ou rougis sous les piqûres. Personnellement, nous n'y mettons pas grande importance à ce changement qui n'est d'ailleurs pas définitif, mais certains mois, l'article contenait autre chose que des conseils aux débutants. C'était un peu une chronique d'actualités qui pouvait intéresser chacun.

« Celui qui a vu deux beaux mois d'avril en a assez vu. » Ce dicton, cruel, nous dit qu'il est donc bien rare de voir avril dans toute sa beauté. En tout cas, cette année, on pourra se souvenir avec émotion et reconnaissance des journées splendides, inoubliables qu'avril nous a offertes. Quelle gloire parfumée, quelle magnificence dans tous les vergers. Quels couchers de soleil, quelle chaleur agréable, réconfortante, quelle musique délicieuse au rucher et dans les arbres. Mais nous avons remarqué une chose qui nous a surpris : il y a eu relativement peu d'abeilles sur les cerisiers, du moins quand ils étaient les plus beaux. Est-ce que les fleurs avaient déjà été visitées aux premiers jours d'épanouissement, alors qu'il faisait encore frais ? Ou était-ce la concurrence d'autres arbres et d'autres fleurs ?

Au rucher, c'était une allégresse, une joie : on pouvait s'y promener sans entendre les sifflements d'abeilles mal intentionnées, elles étaient trop occupées pour s'intéresser à « ces monstres d'hommes » si peu intéressants, aux pattes si lourdes, aux gestes si brusques et encombrants, aux investigations si indiscrettes. Le soir, on pouvait de nouveau humer avec délices le parfum du miel fraîchement récolté.

Je pense que vous n'avez pas pu attendre, avec une certaine raison, le conseil de mettre les hausses. Pour nous, nous avons attendu plus que d'ordinaire. Ce n'est guère que ce jour, 21 avril, que nous avons mis les premières. Pourquoi ? Parce que nous voulions laisser se regarnir un peu le corps de ruche, les rayons du bas mis terriblement à contribution par la ponte intense des bonnes reines. Il y avait en effet des vides à donner le vertige et il n'y a plus moyen de se dire : On remplacera les provisions naturelles par du sucre. Nous avons donc laissé les rayons, non seulement « blanchir », mais attendu qu'il y ait même de fausses bâtisses jusqu'en dehors des partitions. Le miel reste évidemment ce qu'il y a de meilleur comme provisions. Et il faut maintenir les bonnes colonies dans le meilleur état possible, cela ne se remplace pas artificiellement.

Aujourd'hui, voici des menaces de pluie... Viendra-t-elle arroser un peu les jardins, prairies, qui en ont grand besoin ? C'est à désirer, mais ce sera aussi la fin de cette première récolte si bien-venue. De plus, la pluie peut aussi amener un refroidissement sensible. Si donc vous avez placé des hausses, veillez à ce que tout soit étanche et bien calfeutré : il faut maintenir toute la chaleur possible sous peine de voir les populations abandonner ces hausses et le couvain se refroidir. Cela s'est vu et les effets sont désastreux. Veillez-y donc.

Ne visitez pas trop souvent vos hausses : c'est un dérangement que les avettes n'aiment pas plus que nous n'aimons les incursions du fisc dans nos hausses ou dans nos petites réserves. Nous avons eu l'occasion de nous en apercevoir cette année... et ce ne sera pas fini. Mais ce n'est pas une raison pour en agir de même avec nos amies. Toutefois, ne les laissez pas des mois... sans y jeter un coup d'œil, je crois que je n'ai pas à insister sur ce conseil.

Dans le présent ruméro, vous trouverez des indications judicieuses pour les essaims. Elles viennent à point puisqu'il ne sera pas accordé de sucre supplémentaire et qu'il faudra diminuer le nombre de nos colonies au lieu de pouvoir l'augmenter. Comme nous le disions déjà il y a un mois, l'apiculture devient difficile : on ne peut plus agir comme du passé, ces « temps nouveaux » ne nous plaisent guère, mais il n'y a pas moyen de faire autrement et en somme, si nous arrivions à maintenir les trois quarts de nos colonies en bon état, ce sera déjà bien beau comparativement à tant d'autres pays où il a fallu tout abandonner. Quels irréparables désastres encore inconnus : nous ne recevons en effet plus aucun journal apicole de l'étranger, nous ne savons donc plus rien de ce qui s'y passe dans le monde apicole.

Nous avons eu la curiosité de parcourir l'année 1895 de la *Revue internationale*. Il y a cinquante ans, certaines caractéristiques se reproduisent cette année : n'allons pas nous gonfler d'es-

poir imprudent, car ce fut une très bonne année, mais gardons cependant une chose : soigner nos colonies aussi bien que possible afin que nous en arrivions à ne plus savoir où loger notre miel et qu'il faille emprunter aux armées les citernes à essence dont elles n'auront plus l'emploi.

Jouissez au rucher du beau mois de mai que nous souhaitons aussi beau qu'avril l'a été.

St-Sulpice, 21 avril.

*Schumacher.*

### **Empoisonnement des abeilles par le pollen de certaines renoncules**

Comme plusieurs d'entre vous probablement, je viens de recevoir le N° 1 de la *Revue de critique apicole*. Son auteur, M. Svanascini, de Mendrisio, se propose « pour guérir le mal<sup>1</sup>, de prendre le fouet et de chasser les mauvais pasteurs du temple ».

Vous êtes très pessimiste, M. Svanascini, quand vous dites : « Depuis trente ans, aucun progrès véritable ; depuis trente ans, les passionnants problèmes apicoles n'ont été qu'effleurés. » Vous êtes bien sévère, pour ne pas dire injuste, de ne voir dans les apiculteurs que gens avares, intéressés, attirés par l'appât du gain. Vous me semblez ignorer l'Institut du Liebefeld avec toute sa pléiade de savants désintéressés, auxquels nous devons déjà tant de découvertes importantes dans l'art de soigner et de guérir nos abeilles. Pour mon compte, je suis persuadé que si les apiculteurs<sup>2</sup> étaient tels que vous les voyez à travers vos lunettes noires, il y a longtemps que l'abeille aurait disparu de nos régions. Changez vos verres, cher collègue, prenez-les plutôt roses, soyez optimiste, aidez-nous d'une autre façon à pousser le char du progrès ; « sursum corda », « tirons tous à la même corde », comme disait, dans un discours, celui qui voulait se piquer de connaître quelques citations latines.

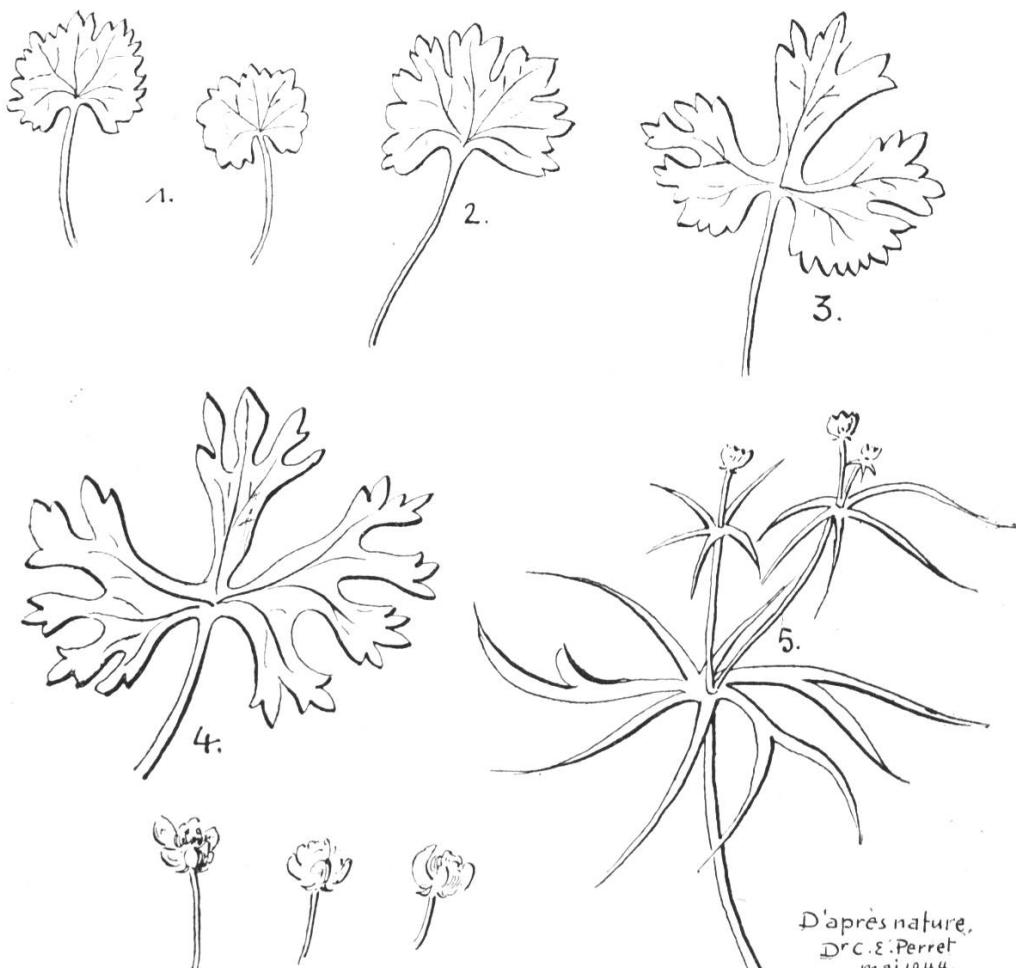
Tenez, je vais précisément, si notre rédacteur est d'accord, donner un démenti à votre thèse et vous prouver que, jour après jour, des chercheurs sont à la brèche, en exposant ici une récente découverte de la Doctoresse Maurizio, du Liebefeld.

Depuis longtemps, pour ne pas dire depuis toujours, on observe au printemps (avril-mai) dans les ruchers de certaines régions du pays des hécatombes formidables de jeunes abeilles qui s'entassent sur les planches de vol ; cette maladie, dénommée « mal de mai », apparaît brusquement pour disparaître le plus souvent après quelques jours ; ces caractères ont orienté les recherches et ont laissé supposer qu'il s'agissait non pas d'une infection microbienne, mais d'un empoisonnement.

<sup>1</sup> Je n'ai pas très bien compris de quel mal il s'agit ; l'auteur parle de désinfecter, voire même de trancher quelques membres trop cancéreux.

<sup>2</sup> Evidemment, il y en a quelques-uns qui ne méritent pas ce nom.

Il serait trop long d'énumérer et d'exposer ici les nombreuses expériences de laboratoire faites de 1941 à 1943 par les Drs Morgenthaler et Maurizio ; leurs conclusions peuvent se résumer comme suit : Le mal de mai est un véritable empoisonnement, revêtant plusieurs formes, mais dont la principale est due au pollen vénéneux de certaines renoncules précoce, parentes de *Ranunculus*.



*Ranunculus nov. spec.*

Elle est volontiers confondue, pour une personne non avertie, avec la renoncule âcre, très commune dans nos prairies et sur les talus des bords de chemins. Elle s'en distingue cependant par les caractères suivants : Les feuilles basales (1) sont entières et à mesure qu'elles s'élèvent sur la tige, elles sont de plus en plus profondément découpées (2, 3, 4). A la base des pédoncules floraux, il y a des verticilles en forme de lanières (5). Fleurs malformées, anormales, incomplètes, donnant l'impression d'avoir été rongées. Tiges recouvertes d'un duvet de petits poils. Enfin, vus au microscope, les grains de pollen ont une forme caractéristique permettant de les identifier.

*culus auricomus*. Le professeur Dr W. Koch, de l'Institut de botanique de l'Ecole polytechnique fédérale, a étudié et décrit ces formes qui lui ont permis de créer une espèce nouvelle, *Ranunculus puberulus* Koch, de qui vient tout le mal.

Le printemps 1944 fut particulièrement favorable à l'appari-

D'après nature,  
Dr C. E. Perret  
mai 1944.

tion du mal de mai et permit de confirmer irréfutablement les conclusions des savants précités. De toutes les régions de la Suisse affluaient au Liebefeld des paquets d'abeilles mortes, accompagnés de lettres alarmantes et de coups de téléphone. Que faut-il faire ? Nos abeilles meurent en masse, jonchent les plateaux et le sol.

La réponse était celle-ci : « Vos abeilles souffrent d'un empoisonnement provoqué par le pollen d'une espèce spéciale de renoncule (*Ranunculus puberulus*). Le mal cessera dès que la plante aura fini de fleurir. »

Comme ces cas d'empoisonnement touchaient plusieurs apiculteurs du canton de Neuchâtel, et sur la proposition du Dr Morgenthaler, j'accompagnai avec plaisir et intérêt la Doctoresse Maurizio dans la région des Brenets. Quelle ne fut pas notre surprise de trouver non pas quelques pieds isolés mais de véritables champs de *Ranunculus puberulus* ; la Doctoresse Maurizio en fit une ample moisson pour soumettre ces exemplaires au professeur Koch, et moi-même j'en dessinai d'après nature les principaux caractères qui, j'espère, intéresseront mes collègues apiculteurs.

(*A suivre.*)

*Dr Ch.-E. Perret, Crêt-du-Locle.*

### **La notion de l'heure chez les abeilles**

#### *Comment s'opère le service de garde*

Chaque apiculteur a pu remarquer, spécialement pendant les journées où la récolte est infructueuse, un certain nombre d'abeilles stationnant sur la planche de vol où elles font le service de garde, comme des sentinelles dont la consigne est de ne laisser pénétrer aucune étrangère dans la colonie. Leur service consiste donc à refouler les pilleuses qui tenteraient de franchir l'entrée, tout comme le font les troupes de surveillance à la frontière d'un pays. Leur nombre augmente en cas de danger, lorsque des pilleuses se présentent en grand nombre aux entrées des ruches, après des visites de colonies ou en temps de nourrissement.

Comment ce service s'opère-t-il et en vertu de quel règlement inconnu fonctionne-t-il ? Une expérience, due au hasard, m'a permis de faire quelques constatations intéressantes que je n'aurais jamais supposées.

En automne dernier, essayant un appareil à marquer les reines sur des abeilles, je pris au hasard trois d'entre elles sur une planche de vol où elles effectuaient le service de la garde. L'opération de marquage terminée, je les relâchai et quelques instants plus tard je constatais que toutes les trois avaient repris leur service comme auparavant et sans paraître gênées par la rondelle métallique qui venait d'être collée sur leur corselet. Une heure plus tard, toutes les trois avaient disparu, mais vers la fin de la matinée elles avaient repris leur poste, disparaissant à nouveau au

début de l'après-midi, pour revenir quelques heures plus tard. Le lendemain et le surlendemain, je les apercevais à nouveau, effectuant leur consigne aux mêmes moments de la journée. Le temps m'a manqué pour contrôler, montre en main, la durée de leur service et le nombre de relèves au cours de la journée, car, les mauvais jours étant venus, les sentinelles n'avaient plus de service à effectuer, toutes les abeilles étant rentrées à l'intérieur de la ruche, aux approches du gel, où tout risque est conjuré.

Au début de cette année, je ne les ai plus revues, s'étant très probablement trouvées dans le nombre de celles qui furent frappées par la mortalité durant l'hiver, mais je me réserve à l'occasion, lorsque le temps disponible me le permettra, de renouveler l'expérience et contrôler de plus près le nombre des relèves et leur durée exacte.

Ce petit fait démontre que certaines abeilles ont une tâche bien déterminée au sein de la colonie, car si les gardiennes fonctionnaient au hasard, sans discipline, il y aurait eu bien des chances, en tenant compte du chiffre de population d'une ruche, que les trois ouvrières marquées n'auraient jamais eu l'occasion de se retrouver ensemble et aux mêmes heures pour ce service de garde d'entrée. Elles agissent donc, sinon en vertu d'un règlement, d'après un instinct de la nature très précis, dont le sens nous est inconnu, mais qui permet d'affirmer qu'elles possèdent la notion de l'heure et du temps, ce que nous-mêmes ne pourrions pas faire exactement sans la montre et peut-être sans un décret des autorités communales ou même fédérales !

*M. Baillod.*

### **Comment on juge !**

Dans son numéro du 8 avril ert, le journal *La Suisse* publie l'entrefilet ci-après :

#### *« Du miel fort cher*

L'an passé, il a été délivré aux apiculteurs fribourgeois environ 10,000 kg. de sucre pour la nourriture des abeilles pendant la mauvaise saison. La récolte ne fut guère importante puisqu'il n'a été déclaré qu'un millier de kg. de miel. La pénurie de sucre étant si grande, ne vaudrait-il pas mieux utiliser ce sucre pour des buts plus productifs et plus utiles à l'alimentation de la population ? »

Diogène, le célèbre philosophe grec qui vécut aux IIIme et IVme siècles avant notre ère, se promenait un jour dans les rues d'Athènes, une lanterne à la main. Aux passants qui l'interrogeaient, surpris de cette bizarrerie, il répondait : « Je cherche un homme », sans doute voulait-il dire un personnage honnête et capable. Si Diogène revenait sur notre terre en 1945, lui qui paraissait avoir plus de sympathie pour les animaux que pour ses concitoyens, car il n'avait pas d'autre ami que son chien, il pour-

rait visiter la rédaction du journal genevois une lampe à la main, pendant le milieu du jour et dire : « Je cherche un homme capable en matière économique. » Si l'auteur de l'article, qui demande que l'on utilise à des fins plus utiles le sucre destiné au nourrissement des abeilles, connaissait les règles de l'arithmétique, il pourrait faire le calcul ci-après et apprendre ce qu'il ignore.

En se fondant sur ses propres données, il reproche 10,000 kg. de sucre aux abeilles, qui n'auraient fourni en compensation que 1000 kg. de sucre, soit un déficit de 9000 kg. En comptant en chiffres ronds pour le canton visé le nombre de 150,000 habitants, l'on constate que la part de sucre donnée aux abeilles représenterait 66 gr. par année ou 5 gr.  $\frac{1}{2}$  par mois par personne, soit à peine la ration pour sucrer un verre de café noir. Quant à la quantité de miel fournie par le canton de Fribourg, comptée à 1000 kg., elle est certainement bien inférieure aux dires du journal genevois puisque certaines communes, prises isolément, accusent une production beaucoup plus forte.

D'autre part, le chiffre de 10,000 kg. de sucre est aussi peut-être inférieur à la réalité, bien que beaucoup d'apiculteurs utilisent pour leurs abeilles du sirop de fruits, très peu employé pour la consommation.

D'autre part, si l'on tient compte de la valeur nutritive du miel, de beaucoup supérieure à celle du sucre et son importance reconnue par le corps médical pour le traitement de nombreuses affections des voies respiratoires, comme aussi de la fructification des arbres dont les fleurs resteraient stériles sans la fécondation que produit l'abeille, l'on se rend compte de la valeur qu'elle représente dans notre économie. Sans elle, notre production fruitière serait réduite dans des proportions catastrophiques pour le pays au cours d'années où la fermeture de nos frontières ne permet aucune importation. En ce moment-là, l'on ne manquerait pas de sucre pour les conserves et les confitures, mais de fruits pour les faire. Le remède préconisé par le journal de Genève *La Suisse* serait donc bien pire que le mal. Si l'on pouvait placer sur les plateaux d'une balance le coût et le rendement de nos ruches, l'abeille rendrait certainement le centuple de ce que nous lui donnons. Heureusement pour les apiculteurs, la sagesse de nos autorités l'emporte sur l'ignorance de certain journaliste. *M. Baillod.*

### **A propos de plantes mellifères**

*(Suite et fin)*

Je m'en voudrais de ne pas citer la grande berce 2, 1, le hubam et le petit mélilot, plantes bien acclimatées dans notre pays et que l'on peut propager facilement aux bords des ruisseaux et dans tous les terrains vagues.

En Valais, particulièrement dans les vallées de la rive gauche du Rhône, nous trouvons l'astrance qui croît spontanément un peu partout, elle est plus rare dans le Jura ; c'est une plante à respecter où qu'elle se trouve. Le miel récolté sur un mélange de fleurs d'astrance et d'esparcette est d'une finesse remarquable. On y trouve aussi la petite bruyère, « *erica carnea* » 4, qui fleurit de très bonne heure et qui fait le délice des abeilles. Mais cette variété est loin de valoir la grande bruyère de plus d'un mètre de hauteur qui recouvre, sans aucune autre végétation que quelques arbres rabougris, d'immenses plaines incultes en France, au nord de l'Allemagne et en Hollande. Pour peu que le temps soit favorable, la longue période de floraison de cette bruyère procure parfois des récoltes fantastiques.

Aujourd'hui, on ne voit plus si fréquemment dans les champs de céréales des agriculteurs négligents ces immenses taches rouges ou violettes des chardons en fleurs. Il ne nous est pas permis de propager cette plante, mais nous devons au moins la laisser, si ce n'est la protéger, dans les endroits où elle ne gêne pas, car tous les chardons sont mellifères. Le chardon des blés, pour ne parler que de celui-là, aime également les essartées, les clairières de forêts, il s'y mélange avec l'épilobe ; là, il ne fait de tort à personne et procure un abondant nectar.

Parmi les plantes citées pour embellir les abords d'un rucher ou d'un parc, aucune ne serait susceptible d'être cultivée pour produire la masse florale nécessaire à une récolte.

Une plantation de lavande ou de lavandin, faite à Peseux sur une surface d'environ un ha., n'a pas donné satisfaction à son propriétaire et pas même à M. Thiébaud qui avait cependant quelques ruches à proximité immédiate.

Au temps où M. Gustave Martinet était directeur de la Station fédérale de Mont-Calme, il avait créé, par sélection, une variété de trèfle violet dont il avait raccourci la corolle des fleurs, c'est alors qu'il disait aux apiculteurs : « Maintenant, j'ai fait ma part, vous, apiculteurs, faites l'autre moitié du chemin en rallongeant la langue de vos abeilles. » Malheureusement, cette variété de trèfle n'a pas résisté dans nos terrains et je ne sais si on en a continué la culture quelque part. On a essayé de le remplacer par le trèfle incarnat, à fleurs roses, fleurissant en seconde coupe et très visité des abeilles, mais ce trèfle ne résiste pas à l'averse et ne donne pas satisfaction aux agriculteurs.

Toutes les crucifères sont mellifères. Le colza, dont le plan Wahlen a réintroduit la culture, est à même de nous donner une récolte parce que les surfaces ensemencées sont assez importantes, mais il est nécessaire pour cela que la floraison qui dure de quinze à vingt-cinq jours coïncide avec une température favorable ; temps calme, doux, avec sol humide. Ce sont du reste les conditions

atmosphériques nécessaires à toute sécrétion de nectar. L'année dernière déjà, les surfaces emblavées de colza pouvaient nous donner une récolte, mais la floraison a coïncidé avec une période de bise froide comme en hiver et on peut dire à cette occasion qu'il s'est perdu des tonnes de miel.

Les apiculteurs qui sont installés à proximité des villes se plaignent que toutes les prairies se transforment en cultures maraîchères. C'était indispensable pour remplacer ce qui ne venait plus du dehors, mais il ne faut pas oublier que les légumes que l'on cultive pour la graine, tels que le chou, le poireau, l'oignon, etc., sont extrêmement mellifères et ont besoin de nos abeilles au moment de la floraison. L'année dernière, nous avons vu à proximité immédiate du rucher de M. Weber, à Pinchat, une culture d'oignons pour graine ; le champ cultivé représentait une surface minimum de 50 à 60 ares. Les têtes fleuries se touchaient toutes, elles étaient couvertes d'abeilles, deux à trois et même cinq ou six par pommes. Il serait intéressant de savoir si M. Weber a remarqué un arôme particulier au miel récolté à cette époque.

### *Conclusions*

(Pour les jeunes qui l'ignorent, se rappeler que les arbres et arbustes qui fleurissent sur le vieux bois ne doivent être taillés qu'après floraison.)

L'arbre le plus mellifère de notre pays est certainement le cerisier (La lutte entreprise par nos collègues de Suisse alémanique pour éviter le traitement parasitaire du cerisier sur la fleur nous prouve quelle importance on attache à la floraison de cet arbre.) Puis vient toute la série des arbres fruitiers, tous plus ou moins mellifères, il est donc de toute importance que tous les vergers soient soignés et entretenus comme ils le méritent.

Parmi les arbres que nous pourrions introduire ou réintroduire dans nos forêts, il y a les acacias, érables, ormeaux, cerisiers sauvages, etc., arbres qui tous donnent un bois d'une valeur égale si ce n'est supérieure à celle du hêtre, tant comme bois de feu que comme bois industriel. Il est à désirer que ces arbres reprennent dans nos forêts mélangées la place à laquelle ils ont droit. Le Créateur a mis dans la cerise un noyau pour que les oiseaux puissent en propager l'espèce, alors à quoi bon si, lors d'un nettoyage de forêt, un jeune cerisier, même de belle venue, est sapé d'un coup de serpe parce qu'il n'est pas de l'essence voulue. L'homme s'acharne à détruire ce que la Nature a créé pour lui être utile.

Il est également à désirer que l'on utilise des arbres mellifères pour l'ornementation de nos parcs et promenades ; ils rempliraient avantageusement les trop nombreux platanes que l'on y rencontre,

*A. Mayor,*

M. Alphandéry cite dans son ouvrage « La flore mellifère » le « Negunda insisa », arbuste remarqué en Chine à la lisière du désert de Gobi par M. Meyer ; d'après M. Alphandéry, cet arbuste, importé aux Etats-Unis, se serait transformé en arbre dont la floraison dure de juin à l'automne et produit une quantité de miel extraordinaire. Il serait intéressant de savoir si d'autres expériences ont été faites avec le « Negunda insisa ». *A. Mayor.*

### Comment naît l'essaimage ?

Les animaux ont une *tendance fréquente au rassemblement*, mais la formation de troupeaux, d'associations, de sociétés n'est pas une règle absolue car il existe aussi une tendance adverse, celle de la *vie solitaire*.

Les deux tendances au *groupement* et à *l'isolement* peuvent coexister au sein d'une même espèce ; un exemple nous en est fourni par la mère abeille qui a une répulsion marquée pour ses congénères. C'est cet instinct de solitude qui imprime aux biocénoses familiales que forment les abeilles leur cachet particulier. Il est intéressant de noter que la phobie de la reine pour ses rivales n'existe pas chez les mâles contrairement à ce qui se passe dans d'autres sociétés animales où ceux-ci, fréquemment, se livrent des combats à mort.

La tendance à l'isolement de la reine ne doit pas être recherchée dans la satisfaction de certains appétits (lutte pour la nourriture, l'espace, le bien-être, la satisfaction des besoins sexuels) mais dans *une propension primitive, indépendante de tout finalisme*<sup>1</sup>.

Lorsqu'elle se trouve empêchée par les ouvrières de détruire sa ou ses rivales, c'est mue par l'instinct d'isolement que la reine quittera la ruche suivie par une partie de ses filles afin de fonder, ailleurs, une nouvelle colonie. Ce n'est donc pas le *besoin sexuel* qui est à la base de l'essaimage, reste le *besoin de propagation*, mais peut-on l'admettre sans le premier ?

Laissons à Mrs M. M. Hooper le soin de répondre à cette question. Cette apicultrice anglaise, dans un ouvrage fort intéressant intitulé « Common Sense Beekeeping »<sup>2</sup>, arrive à la conclusion que *l'essaimage doit être considéré comme un fait accidentel, comme une réaction à un trouble dans le rythme normal du développement d'une colonie* qui comprend une *période de repos*, une *période de développement*, une *période de maturité* et une *période intermédiaire* précédant la *période de repos hivernal*.

Pour elle, l'essaimage n'est l'expression ni d'un *besoin sexuel*, ni d'un *besoin de propagation*. En effet, il est difficile d'admettre que le besoin sexuel puisse pousser une colonie à essaimer car

<sup>1</sup> F. Picard : « Les phénomènes sociaux chez les animaux. »

<sup>2</sup> *Bienenzzeitung* 1940, p. 102.

l'essaim primaire contient la vieille reine et celle-ci ne doit pas ressentir un tel besoin ou, même si elle le ressentait, elle pourrait être satisfaite sans essaimer. D'autre part, au moment du départ de l'essaim, la vieille reine laisse derrière elle, encore enfermées dans leurs cellules, des reines prêtes à éclore ; là aussi, il est difficile d'admettre que le besoin sexuel de tels êtres puisse pousser la colonie à jeter un essaim.

La *présence de bourdons* ne saurait, elle non plus, provoquer l'essaimage. Ceux-ci font partie intégrante d'une colonie à une période donnée et peuvent être comparés aux grains de pollen qui flottent toujours en surabondance dans l'atmosphère. Lorsqu'une colonie change de reine, l'accouplement qui en résulte n'est pas accompagné d'essaimage.

Selon Mrs Hooper, une colonie d'abeilles peut être comparée, sous plus d'un rapport, à une plante. *L'essaimage* serait à la colonie d'abeilles ce qu'est la *multiplication* aux végétaux (marcottage), multiplication qui a lieu sans l'aide des organes sexuels. Ainsi, une branche de groseillier vient-elle à toucher le sol, il s'en suit une *excitation* qui provoquera au point de contact la croissance de *racines latérales* ; une nouvelle plante est née ayant les mêmes caractères que la plante mère. Faisant le rapprochement avec le monde des abeilles, Mrs Hooper en déduit *qu'un trouble apporté dans le rythme du développement normal d'une colonie déclanche l'excitation propre à la faire essaimer*. Ce trouble peut provenir de :

a) *causes restrictives apportées, dès le printemps, au développement de la colonie :*

- 1) *manque de place dans le nid à couvain* ;
- 2) *maladies* ;
- 3) une reine *tolérée* en automne, mais *non admise* par la colonie ;
- 4) *races étrangères* dont le rythme de développement ne correspond pas à celui de la flore du lieu où elles ont été transplantées ;
- 5) *perturbations apportées par l'apiculteur* dans le nid à couvain. Toutefois, les colonies peuvent réagir différemment, alors que les unes essaient, les autres s'en accommodent. La *sélection* permettra d'éliminer les essaimeuses.

b) *fluctuations de la récolte :*

Alors qu'une *forte miellée* peut enrayer l'essaimage (l'instinct de récolte prédomine), une *miellée irrégulière* bien que n'étant pas une cause directe d'essaimage peut, liée à d'autres facteurs, le provoquer.

Pour terminer, Mrs Hooper donne de précieux conseils permettant d'éviter, autant que possible, l'essaimage :

- 1) avoir de fortes colonies et en parfaite santé ;
- 2) veiller à ce qu'il y ait à temps suffisamment de place dans le nid à couvain ;
- 3) produire du miel destiné à l'extraction plutôt que du miel en sections ;
- 4) éviter de diviser les fortes colonies ;
- 5) réunir les populations qui, au printemps, n'atteignent pas un développement normal ;
- 6) ne jamais déranger une colonie prospère tant qu'elle possède des bourdons ;
- 7) garder les jeunes reines en réserve dans des ruchettes et ne les introduire dans les ruches à remérer que l'année suivante.

*P. Zimmermann.*

### **Que faire de nos essaims par des temps de pénurie de sucre ?**

Les vendre dans les pays dévastés où l'apiculture en a grand besoin. La question est posée, mais pas facilement réalisable. En effet, un essaim peut vivre deux ou trois jours sur ses propres provisions. Mais les relations avec l'étranger demandent plus de temps que cela. On pourrait vendre des ruches formées qui diminueraient le cheptel suisse que la pénurie de sucre nous oblige à réduire ou alors former des nucléi sur demi-cadres, faciles à transporter, qui peuvent vivre plusieurs semaines en vase clos.

Si vous remettez à la ruche un essaim fraîchement sorti, la vieille reine est généralement tuée, mais la ruche essaimera à nouveau et l'essaim avec une jeune reine se déplacera plus facilement et trop souvent prendra le large.

Voici un système pratique de rendre à la ruche son essaim avec le moins de risque de casse possible. Nous avons déjà donné il y a quelques années ces mêmes indications, mais on nous demande de les publier à nouveau pensant qu'elles sont de nature à intéresser les apiculteurs dans l'embarras.

Pour les possesseurs de ruches Dadant, prenez du liteau de couvreur, faites-en un cadre reposant sur les quatre côtés de votre ruche. Sur le côté qui se trouve sur le devant, enlevez, côté terre, une bande de 10 cm. de longueur et 1 cm. de hauteur qui doit être le trou de vol.

Prenez un liteau de gypseur, découpez-en des bandes que vous clouerez faiblement sous une hauteur sur trois côtés (sauf sur le devant). Remplacez le bouchon du nourrisseur de votre ruche par un treillis qui empêche les abeilles de passer. Sur les planchettes,

vous déposez la hausse, deux hausses si la place n'est pas suffisante pour les essaims que nous vous souhaitons. Mettez sur cette hausse ou sur ces hausses de nouvelles planchettes. Vous avez ainsi préparé la place pour votre essaim qui formera une nouvelle colonie, posée sur l'ancienne. Que va-t-il se produire ? Les jeunes reines d'en bas naîtront. La ruche, affaiblie par l'essaimage, ne donnera pas un essaim secondaire. La jeune reine fécondée se mettra à pondre pendant que l'essaim l'a déjà commencé.

Les deux colonies se développeront, puis après un certain temps, lorsque l'une d'elle manquera de place, vous détruirez la reine de l'essaim après vous être assuré que la reine de l'étage en dessous pond normalement. Vous enlèverez les planchettes sur la ruche de façon que le corps ne fasse qu'un avec la hausse. Les liteaux de gypseur et de couvreur sont aussi à mettre de côté pour un nouvel emploi. Les abeilles qui avaient l'habitude d'entrer dans la hausse chercheront le trou de vol qu'elles ne trouveront plus et après quelques recherches entreront par celui du bas. Vous aurez l'avantage de ne pas avoir augmenté votre cheptel. Vous aurez celui de posséder la ponte de deux reines dans une colonie qui n'a pas souffert d'essaimage et celui, précieux, de posséder une jeune reine qui, malgré la surpopulation, n'essaiera pas et pour peu que la récolte se mette à donner...

Corcelles (Ntel), le 16 avril 1945.

*Charles Thiébaud.*

### **Lorsque j'ai trop d'essaims**

Le *Bulletin* de février, page 54, me fait prendre la plume, non que je vienne contredire l'article de notre éminent apiculteur M. A. qui traite d'une manière tout à fait exemplaire la manière d'utiliser les essaims lorsque, pour une raison ou pour une autre, nous ne voulons pas augmenter le nombre de nos colonies. Mais je viens tout simplement, par quelques lignes, exposer la méthode que j'ai adoptée et que je pratique depuis que je n'augmente plus le nombre de mes ruches. Elle est très simple, très expéditive, tout à fait naturelle, étant basée sur la théorie que toutes réunions de colonies, introduction de reines et d'essaims, etc., etc., pour réussir, doivent être traitées par la communication de la même odeur.

Par conséquent, lorsque la période de l'essaimage s'annoncera, vous rendrez orphelines votre ou vos ruches qui possèdent une reine ne donnant plus satisfaction, vous préparerez un treillis encadré sur lequel vous pratiquerez un petit trou de vol de 5 cm. de longueur. Lorsque vous aurez un essaim, vous le logerez vingt-quatre heures au frais. Le lendemain, vous le rendrez à votre ruche orpheline, muni d'une ou deux hausses si votre essaim est gros ; vous poserez votre treillis sur le corps de ruche, ensuite votre ou vos hausses contenant leurs rayons bâtis et vous secoue-

rez votre essaim... C'est tout. Deux ou trois jours après, lorsqu'il aura été imprégné de l'odeur de la ruche, vous enlèverez votre treillis que vous remplacerez par une feuille de journal (peu importe lequel, les abeilles ne font pas de politique), vous replacez votre ou vos hausses et le tour sera joué. Les abeilles se chargeront de pratiquer la communication et la réunion se fera sans lutte. Avouez que ce n'est pas compliqué.

*Comtesse.*

### Essaimage

Il y a certainement moyen d'arriver à multiplier des reines venant de colonies non essaimeuses, mais par quels faux-bourdons seront-elles fécondées ? Car n'oublions pas que nous devons chercher à perpétuer la qualité d'anecballie ; or, il est prouvé que le mâle, qui aura fécondé une jeune reine, lui aura transmis pour sa progéniture les qualités et les défauts qu'il tenait lui-même de sa famille. Donc si une reine provenant d'une colonie non essaimeuse est fécondée par un faux-bourdon issu d'une colonie essaimeuse, les jeunes reines et les abeilles provenant de cette reine auront aussi recouvré la qualité d'essaimeuses.

Et si l'on procède par prélèvement de couvain dans les colonies non essaimeuses et que l'on veuille faire élever les reines par d'autres colonies rendues orphelines dans ce but, le milieu et la nourriture que recevront les larves royales n'influenceront-ils pas aussi le caractère des reines à naître et celui de leur descendance ?

Notre confrère croit-il que toutes les opérations qui doivent concourir à nous doter d'une telle race d'abeilles soient à la portée de la majorité des apiculteurs de notre pays ?

Ce serait sortir du cadre de cet article que de reprendre ici toutes les manipulations qu'entraînerait la sélection d'une telle race d'abeilles. Du reste, des plumes bien plus autorisées que la mienne se sont attachées à cette tâche.

La sélection chez les abeilles a déjà fait couler tant d'encre ! et je me demande si, réellement, l'on est arrivé à un résultat, résultat qui, pour moi, ne peut se traduire que par : tranquillité de l'apiculteur et, en fin de saison, récolte suffisante de miel.

Au fait, l'essaimage, quand l'essaim n'est pas perdu, est-il vraiment une nuisance ?

Pour ma part, je n'y vois pas grand inconvénient, puisque, de par l'usage de mon piège, je n'ai pas à surveiller la sortie de mes essaims, j'en serai prévenu vers le soir lors de ma promenade au rucher ; de deuxièmement, je n'ai pas à aller les recueillir à la cime des arbres, ni à devoir piétiner le semis de carottes de mon voisin pour les reprendre.

Je n'aurai comme travail subséquent à la sortie de mon essaim qu'à enlever la vieille reine prisonnière à ma disposition et à visiter ma ruche quelques jours plus tard pour en supprimer tous les

alvéoles royaux en surnombre ; mon essaim étant rentré et la vieille reine enlevée, le travail a repris immédiatement dans la ruche.

Mais un autre point auquel beaucoup de lecteurs n'auront peut-être pas pensé, c'est que, par suite de l'essaimage de ma ruche, de la rentrée automatique de l'essaim et du prélèvement de la vieille reine, j'ai ainsi réalisé, sans nulle peine, l'opération dite du cantonnement de la reine pendant la miellée, car, du fait de l'enlèvement de la reine, cette colonie va se trouver sans pondeuse depuis le moment de l'essaimage jusqu'au début de la ponte de la jeune reine, soit pendant vingt à vingt-deux jours durant lesquels le nectar apporté passera directement dans les hausses au lieu d'être utilisé à l'élevage d'un couvain qui arrivera trop tard pour la récolte ; d'autre part, un grand nombre de jeunes abeilles de la ruche qui, d'ordinaire, se consacrent à cet élevage, seront libérées de cette tâche et pourront grossir le bataillon des travailleuses en devenant butineuses beaucoup plus tôt, tout ceci concourant à augmenter la récolte utile à l'apiculteur.

J'aurai élevé des abeilles *pour, mais pas au détriment de la miellée.*

Il s'ensuit donc que l'essaimage d'une ruche — *munie d'un piège à essaim correctement manié* — devient plutôt un bienfait qu'un mal à éviter.

Je sais très bien que je vais me faire rabrouer par les nombreux apiculteurs qui n'ont en vue que la suppression de l'essaimage, leur bête noire, et qui, pour en arriver à leurs fins ne reculent devant aucune manipulation compliquée. A leurs objections, je réponds d'avance : Comparons nos récoltes, en année normale — car les précédentes ont été trop désastreuses — avec ou sans piège à reine.

(Tiré du *Rucher wallon.*)

H. Wéra, Bomal s/Ourthe.

### Toujours l'essaimage !

Encore ?... Mais oui, il le faut bien. Car s'il est vrai qu'on a déjà gaspillé beaucoup d'encre sur ce sujet, il n'en reste pas moins que les pratiques des temps révolus ont parfois la vie dure et qu'on est étonné de retrouver tout à coup dans le *Bulletin* un article prônant à cet égard des méthodes périmées.

Le pire, c'est que ces « retours en arrière » n'ont pas du tout l'air d'en être et qu'ils passent ainsi aux yeux des apiculteurs — des jeunes surtout, mais aussi parfois les plus anciens — comme des innovations, des trouvailles. C'est un danger qu'il faut signaler.

D'ailleurs, le système préconisé par l'auteur — placement à toutes les ruches d'un piège à reine d'essaim, depuis le 10 mai jusqu'en fin juin — n'est pas récent, tant s'en faut. Il fut notam-

ment exposé par MM. Delmotte, de Forest et le baron de Jamblinne de Meux dans l'*Apiculture belge* d'août 1899. Notons, en passant, que l'abeille la plus répandue à cette époque dans nos régions était l'essaimeuse campinoise...

Il y a certes des apiculteurs qui opèrent encore de la sorte et même avec un certain succès. Mais en quoi se résume ce succès ?

De toute évidence, si l'apiculteur borne son désir à éviter la perte éventuelle d'un essaim ou les ennuis pouvant résulter de sa cueillette chez les voisins, le but poursuivi est pleinement atteint.

D'autre part, qu'un apiculteur empêché pendant quelques jours de surveiller la marche de ses colonies utilise des pièges pendant cette période, passe encore. Mais de là à ériger une barrière en permanence devant tous les trous de vol, il y a de la marge.

Quant à la récolte, M. Wéra nous signale que sa moyenne n'a jamais été inférieure à celle réalisée par ses confrères de la région. Cette constatation est certes intéressante ; mais elle n'est nullement péremptoire : comparaison n'est pas raison. Et en tout état de cause, il est reconnu qu'aucun avantage n'a résulté du système.

Or, il est indéniable qu'une population orientée vers l'essaimage ne travaille plus à gonfler ses apports : tous les praticiens consommés, tous les collaborateurs de nos revues, tous nos bons auteurs sont unanimement d'accord sur ce point.

D'autre part, si une colonie se dispose à essaimer, est-il vraiment indiqué de la maintenir, de force, dans son logement ? Si elle s'y trouve mal à l'aise, si l'endroit ne lui convient plus, si l'une des nombreuses raisons que nous ignorons encore la porte à se scinder, peut-on croire qu'il aura suffi de lui laisser faire un simulacre d'essaimage et de piéger sa reine pour que toutes les conditions de séjour dans cette même ruche redeviennent, sur-le-champ, idéales pour la reprise du travail collectif ? Quelle erreur...

Et que ne verrions-nous pas de ruchers conduits à la diable, en dépit du bon sens et sans aucune attention, si tous nos amateurs pouvaient se garantir, sans peine et sans dommage, contre la sortie des essaims, et ce, en tout état de cause ? Ne plus avoir à surveiller l'engorgement possible du nid à couvain ; ne plus avoir à s'inquiéter de l'exposition de la ruche, de son aération, voire de ses dimensions et même de ses réserves en vivres ? Quelle aubaine, pour d'aucuns ! D'autant plus que la récolte n'en souffrirait nullement... Mais quelle hérésie, aussi.

Allons, allons, mes chers confrères, revenons-en à de meilleures conceptions de nos devoirs d'éleveurs et disons-nous bien que jamais la « brutale malice » des hommes n'aura raison des subtiles lois naturelles auxquelles obéissent nos abeilles.

En suivant attentivement les manifestations de ces lois, en essayant d'en tirer des enseignements, en tentant d'y adapter prudemment des pratiques raisonnées susceptibles de faciliter la tâche

de l'apiculteur et l'augmentation de son bénéfice, on arrivera, sans doute, à faire bien des progrès. Mais pas en opposant des moyens radicaux à la propension naturelle de nos insectes.

Il est incontestable que, depuis près d'un siècle, l'essaimage n'a cessé de préoccuper tous les praticiens et les chercheurs : il serait injuste de dire qu'on n'est arrivé à aucun résultat.

Certes, les colonies essaient encore : mais *toutes* n'essaient plus avec la régularité de jadis. C'est déjà un résultat appréciable : il prouverait, au besoin, que les voies suggérées par nos techniciens expérimentés le sont à bon escient.

Faut-il rappeler, en outre, que les maîtres de l'apiculture n'ont jamais préconisé le piégeage des reines d'essaims ? Et que malgré cela ils étaient arrivés déjà — feu Dadant notamment — à réduire l'essaimage à des proportions minimes (4 %) ?

Convient-il de signaler encore à cet égard, qu'actuellement même, il existe dans l'agglomération bruxelloise quelques grosses exploitations où cet inconvénient a été abaissé à 3 % et que, dans un très beau rucher de la région namuroise, que j'ai visité l'an dernier avec quelques confrères, l'essaimage ne dépasse jamais la même proportion infime ?

Et cependant — la garantie peut en être donnée — pas mal de belles et bonnes reines sortent annuellement de ces ruchers : elles sont produites uniquement par des colonies non essaimeuses.

Voilà l'objectif vers lequel le praticien doit diriger sa convoitise.

Empêcher les abeilles d'essaïmer, c'est un résultat auquel l'apiculteur peut se résigner. Mais ce à quoi il doit tendre c'est à empêcher l'orientation de ses colonies vers l'essaimage.

Quant au point de vue spécial sur lequel M. Wéra attire l'attention dans son deuxième article (réalisation automatique du cantonnement de la reine pendant la grande miellée), il est la résultante normale de ses opérations et il n'y a pas lieu de le retenir plus particulièrement. La situation serait identique avec un essaim sorti, recueilli et remis ensuite à la souche.

Mais ici se pose une autre question en rapport direct avec le système du piégeage : convient-il de remettre à la souche un essaim primaire ? Et pour ma part, je n'hésite pas à répondre par la négative.

Dans tous les cas où il se produit, l'essaimage naturel est toujours causé par un malaise ou par un besoin qu'il a été impossible aux abeilles de satisfaire ; ou encore par un état anormal de la colonie.

Il en résulte, évidemment, qu'il n'est pas indiqué de remettre, de force, cette colonie dans les conditions identiques à celles qui ont provoqué le départ de l'essaim et ses préparatifs. Aussi, suis-je convaincu que l'enrichissement d'un primaire s'impose souvent, quitte à y faire rentrer ensuite, par déplacement, toutes les buti-

neuses et à lui confier en outre la hausse de la souche. Un essaim naturel ainsi traité rapporte généralement autant qu'une souche n'ayant pas essaimé.

Au contraire, en le remettant à la souche, on prolonge la fièvre d'essaimage et, lorsqu'on arrive finalement à y maintenir la forte population, on constate trop fréquemment que la récolte a été amoindrie par une suspension prolongée du travail productif de la colonie.

Enfin, j'estime que les cellules royales issues d'une colonie ayant naturellement essaïmé ne doivent jamais être utilisées. C'est un principe fondamental de la pratique raisonnée de la sélection.

Au demeurant, la conclusion de ce qui précède peut se traduire en quelques lignes :

1) La méthode du piégeage des reines d'essaims n'est pas nouvelle : elle remonte à un demi-siècle et les conditions de la pratique apicole ont bien changé depuis !

2) Ce système constitue une solution du moindre effort qui ne peut se concilier avec les nécessités d'une souhaitable sélection, attentive et persévérente, destinée à nous doter de meilleures lignées de mères ; il risque même, par sa facilité puérile, de compromettre les efforts poursuivis dans ce sens depuis plusieurs décades par des praticiens avertis.

3) Le piège à reines d'essaims ne doit pas être rejeté à priori, mais son usage ne peut être érigé en système généralisé ; il risque de prolonger la fièvre d'essaimage au détriment de la récolte ; son emploi ne provoque assurément aucun renforcement des apports.

4) L'utilisation des cellules royales, issues de souches ayant essaïmé, ne doit pas être recommandée : c'est une mauvaise pratique qui risque de nous faire piétiner et même rétrograder.

La lignée d'une ruche qui essaime doit être supprimée au plus tôt et remplacée par les produits d'une autre qui n'essaime plus qu'exceptionnellement.

(Tiré du *Rucher wallon.*)

*M. Vaillant*, de Waterloo.

### Ruches en paille

Nous avons été mal renseigné par un correspondant au sujet des ruches en paille. M. Klay, qu'on nous avait indiqué, nous écrit qu'il ne reprendra pas du tout cette fabrication. Veuillez en prendre note, amateurs de ces ruches ; nous ne connaissons pas d'autre adresse.

*Schumacher.*

### Pesées des ruches sur bascules en mars 1945

Delémont, altitude 415 m., diminution 2400 et 2600 gr. Bex I, alt. 430 m., dim. 2050 gr. Chili/Monthey, alt. 450 m., dim. du 1er octobre 1944 au 31 mars 1945, 8200 gr. Wavre (Ntel), alt. 475 m.,

dim. 2680 gr. Marnand, alt. 481 m., dim. 3400 gr. Autavaux, alt. 483 m., dim. 3400 gr. Villarepos, alt. 496 m., dim. du 10 octobre 1944 au 24 mars 1945, 6500 gr. Berlincourt, alt. 505 m., dim. 2400 gr. Fiez, alt. 520 m., dim. en février 1500 gr. et en mars 1800 gr. Vuarrengel, alt. 650 m., dim. du 1er novembre 1944 au 31 mars 1945, 9550 gr. Dombresson, alt. 743 m., dim. 2900 gr. Chézard, alt. 768 m., dim. en février 2500 gr. et en mars 2750 gr. Château-d'Oex, alt. 968 m., dim. du 1er novembre 1944 au 31 mars 1945, 5250 gr. Le Sépey, alt. 978 m., dim. 2300 gr. Chaumont, alt. 1089 m., dim. 2100 gr. Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 2600 gr. L'Etivaz, alt. 1150 m., dim. du 14 octobre 1944 au 31 mars 1945, 10,000 gr.

En général, l'hivernage a été bon. On a remarqué un peu de dysenterie provenant sans doute d'un nourrissement tardif et du mauvais temps. Un détenteur de bascule m'avise qu'il a perdu plusieurs colonies pour cause de mobilisation. Il n'est sans doute pas le seul. Le beau temps du mois de mars remettra un peu les choses en ordre. En ce moment, la bascule indique des augmentations.

Delémont, le 18 avril 1945.

*Jos. Walther.*

### Question

La *Blaue* d'août 1944 donne in extenso la formule pour la préparation du sirop de betterave. Le rédacteur signale en outre que des apiculteurs romands sérieux ont fait des essais concluants durant l'hiver 1943-44. En est-il qui auraient fait des essais analogues durant l'hiver 1944-45 ? La question étant très actuelle, mais aussi d'une certaine délicatesse, il serait utile de pouvoir se baser sur des expériences aussi objectives que précises.

D'avance merci.

*T. M.*

### Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers pour l'année 1944 (Suite et fin)

La loque européenne reste stationnaire ; elle se déclare un peu dans tous les ruchers une fois ou l'autre. Elle peut être bénigne, mais aussi violente. C'est à l'inspecteur de décider ce qu'il faut faire. Dans tous les cas, elle est un avertissement pour l'apiculteur. L'anémie, la consanguinité prédisposent les colonies aux maladies, particulièrement à la loque européenne ; le refroidissement du couvain, les conditions atmosphériques mauvaises peuvent aussi favoriser le développement du bac. Pluton qui, d'après les déclarations du professeur Burri, doit se trouver dans toute ruche saine. Il faut donc chercher à maintenir son rucher en santé, à renouveler le sang par des croisements adéquats, par exemple, échanges d'essaims naturels. Tenons les colonies serrées, évitons les visites inutiles par un temps trop froid. L'essaimage artificiel, pratiqué par des mains inexpérimentées en apiculture, est souvent aussi la cause de refroidissement dont les conséquences peuvent être graves.

En 1944, à part un grand rucher où il s'agissait d'une infection générale et où nous avons détruit 8 colonies sur 13 de malades, les autres cas n'atteignaient que des colonies isolées. La plupart furent détruites.

Nous attirons enfin l'attention des apiculteurs qui font le commerce des essaims, qui les expédient sur rayons bâtis avec du couvain, afin qu'ils prennent toutes précautions utiles pour éviter le refroidissement de ce couvain qui provoquerait un début de loque européenne, ainsi que des réclamations toujours désagréables.

*ACARIOSE (acarapis Woodi)*

Districts	Localités	Ruches malades	Ruches détruites
Aigle	Bex	5	27
	Les Devens	4	11
Avenches	Faoug	1	—
	Dommartin	1	2
Echallens	Villars-le-Terroir	1	—
	Assens	2	—
Cossonay	Gollion	1	—
	Eclépens	1	—
Morges	Echandens	1	—
	Lussy	1	—
Moudon	Brenles	2	—
	Moudon	2	4
Nyon	St-Cergues	1	5
	Trélex	1	—
Lausanne	Signy	2	—
	Eysins	2	—
Lavaux	Prangins	2	—
	Genolier	1	—
Orbe	Chailly	1	1
	Prilly	1	—
Oron	Pully	2	2
	Lausanne	4	—
Payerne	Conversion	1	—
	Chalet-à-Gobet	1	—
Vevey	Lutry	1	—
	Montcherand	1	—
Rolle	Montpreveyres	1	1
	Corcelles-le-Jorat	1	—
Rolle	Henniez	3	—
	Seigneux	2	—
Total 14 districts	Corsier	1	—
	St-Légier	1	—
Total 14 districts	Chardonne	1	—
	Blonay	3	—
Total 14 districts	Vevey	3	—
	Mont-Pélerin	1	—
Total 14 districts	Champ-de-Ban	1	4
	Vinzel	1	4
Total 14 districts	Rolle	2	—
	40 localités	64	61

Cas connus : 123. Ruches suspectes : 1036.

*Indemnités versées* pour 61 colonies détruites : Fr. 732.—  
Indemnité moyenne : Fr. 12.—

Chaque année, nous constatons que nombre de colonies périsse de froid, de manque de nourriture ; lorsqu'il nous est donné de pouvoir examiner les abeilles des ruches péries, nous pouvons déclarer que souvent l'acariose en est la cause principale ; le noséma, la dysenterie favorisent encore le désastre. Trop tard souvent, l'apiculteur s'avise de prendre des mesures. Nous pourrions

citer des cas typiques. Dans 40 localités de 14 districts, nous avons 64 ruchers malades, représentant en tout 1036 colonies dans lesquelles il y a 123 cas connus. Nous avons détruit 61 colonies atteintes à un degré si avancé qu'il était inutile de chercher à les sauver ; quelques-unes étaient déjà péries. Il reste dans les cas graves très peu d'abeilles. Cette maladie tend à se répandre partout dans notre canton.

Les premières régions qui furent victimes de ce parasite de l'abeille et qui paraissaient en être débarrassées le voient réapparaître (Nyon, Aigle).

Les traitements appliqués régulièrement avaient donné l'espoir que l'acarapis Woodi ne reviendrait pas. Il n'en est rien. Il faut recommencer à traiter au moyen du remède de Frow. S'il est appliqué avec prudence, il donne satisfaction, sinon il peut produire des désordres dans les ruchers (pillage). Les conseils ne manquent pas, il suffit d'y donner suite. Les paroles de M. le Dr O. Morgenthaler ne s'avèrent que trop vraies : « Toutes les observations faites pendant une assez longue période nous prouvent qu'il n'y a pas de forme bénigne de l'acariose et qu'il faut classer cette maladie parmi les plus redoutables. Ceux qui considèrent que les colonies d'abeilles peuvent vivre avec l'acariose se trompent singulièrement. Seule la lutte contre cette maladie, qui se répand lentement dans les ruchers, peut permettre de les maintenir prospères. »

Les essaims naturels ou artificiels vendus et expédiés un peu partout contribuent certainement à l'extension du mal. C'est pour cette raison que nous envisageons des mesures de protection ; des contrôles non seulement pour la loque mais des contrôles par prélèvement d'échantillons chez les marchands d'abeilles et de reines, avant de délivrer l'autorisation de faire le commerce d'abeilles.

#### *Inspecteurs des ruchers : démissions, nominations.*

Au cours de l'année, nous avons enregistré les démissions suivantes, inspecteurs arrivant à la limite d'âge ou empêchés par leur travail de nous accorder leur collaboration à l'avenir. Nous les remercions pour ce qu'ils ont fait pour la cause de l'apiculture. Ce sont : à Aigle, M. Arnold de Siebenthal ; à Lausanne, M. Aeby ; à Marchissy, M. John Bassin ; à Moudon, M. A. Chabuis ; à Morges, M. M. Parisod ; à Senarcens, M. Linder.

Le Conseil d'Etat a désigné les remplaçants suivants (deux inspecteurs au lieu d'un pour le district de Cossonay) : M. Maurice Gleyre, à Senarcens (Cossonay) ; M. René Zwahlen, à La Sarraz (Cossonay) ; M. Edmond Jaquier, à Aigle (Aigle) ; M. Ernest Liron, à Préverenges (Morges) ; M. Louis Mages, à Lausanne (Lausanne) ; M. Albert Nicod, à Brenles (Moudon) ; M. Edmond Bassin, à Marchissy (Aubonne, Nyon).

Morges, le 12 janvier 1945.

L'inspecteur cantonal des ruchers : *A. Valet.*

### **Enfin... quelques nouvelles**

Voici ce que nous recevons de nos amis belges :

Grimbergen, le 1er mars 1945.

Cher Monsieur Schumacher,

Depuis aujourd'hui, nous pouvons correspondre avec votre pays. Ma première pensée va vers vous tous, nos frères en apiculture, pour vous remercier de ce que vous avez fait pour nous. Le *Bulletin*, que vous m'avez envoyé si régulièrement, était un fameux soutien pour nous. Il passait de moins en moins. Il venait d'un pays libre, il était pour nous le rayon de soleil qui purifiait l'air de notre prison. Combien nous avons tremblé chaque fois que l'ennemi abhorré menaçait la Suisse. Votre radio, les chroniques de M. Payot étaient écoutées avidement. C'étaient des paroles franches et courageuses qui nous parvenaient malgré toutes les interdictions.

L'apiculture belge a beaucoup souffert du Boche et des gens des corporations instaurées par l'ennemi. Grâce au courage et à la ténacité de nos prési-

dents Jeusiveaux (80 ans) et Hærens (76 ans), nous avons tenu et nous avons su empêcher ces gens d'enrégimenter nos 16,000 apiculteurs dans l'ordre nouveau.

Nous regardons vers l'avant et vers l'avenir. Nous saurons rendre à l'apiculture tout son essor. Nous sommes libres, vraiment libres, grâce à nos frères anglais. La résistance belge, avec ses dizaines de milliers de soldats, a fait merveille. J'ai eu le bonheur d'être le premier à embrasser l'officier commandant le premier tank qui pénétra ici. Nous étions à notre poste. Mes hommes dansaient, chantaient, pleuraient... Nous étions libres. Nous ne savions même plus où se trouvaient nos fusils. A vous, amis de Suisse, merci de tout cœur. A bientôt une longue lettre... prête depuis longtemps. De tout cœur.

*E. De Meyer.*

Inutile de dire toute la joie que nous avons éprouvée en recevant cette carte. La journée était belle, mais elle fut encore illuminée par ces mots venus de Belgique. Tous nos lecteurs jouiront avec nous de ces quelques lignes et enverront à nos amis belges les vœux les plus chaleureux de renaissance à la vie apicole et libre.

Nous avons reçu aussi des nouvelles de M. Alphandéry. Les grands établissements de ce collègue ont terriblement souffert des dévastations, pillages, incendies, mais, nous dit-il, il a pu mettre heureusement sa bibliothèque en lieu sûr. Avec un courage magnifique, il a préparé une nouvelle édition, augmentée, de son dernier livre : « Un rucher naît. » Dès que nous aurons des précisions, nous en informerons nos lecteurs : prix, conditions, époque de livraison, etc. A l'avance, nous adressons à M. Alphandéry notre sympathie, nos félicitations et l'assurance que son ouvrage trouvera le meilleur accueil chez nous.

*Schumacher.*

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1944

*(Suite)*

GENEVOISE

*RUCKSTUHL Charles fils, Genève.*

Rucher à Founex (altitude : 392 m.). 42 colonies, 60 ruchettes.

Jeune apiculteur plein d'allant. Cultive ses abeilles dans une jolie propriété au-dessus de Founex, alors qu'il habite Genève. A l'avantage d'avoir sur son terrain un joli chalet qu'il peut habiter pendant les travaux apicoles. M. Ruckstuhl pratique en grand l'élevage des reines et a acquis, dans cet art, une pratique qui en fait un professionnel. Outilage au complet, comptabilité très bien.

Obtient : 6, 6, 6, 9, 5, 9, 9, 4, 9, 6, 6, 5, 10, 5 = 95 points.

1<sup>re</sup> catégorie, médaille d'or.

*HORRISBERGER Félix, Genève (altitude : 391 m.).*

6 ruches, 13 ruchettes.

Rucher très bien situé, en pleine campagne, au bord d'une allée d'arbres au pied desquels court une haie buissonnante.

M. Horrisberger s'occupe surtout d'élevage de reines. Il reproche à l'abeille du pays d'être trop essaimeuse et élève des italiennes.

Pas beaucoup de provisions, pas de maturateur ni de cérificateur. Bon apiculteur, devrait cependant être un peu plus doux avec ses abeilles.

Points obtenus : 6, 6, 6, 9, 5, 9, 9, 3, 10, 5, 7, 5, 9, 5 = 94.  
III<sup>e</sup> catégorie, médaille d'or. (A suivre.)

### Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de l'Assemblée des délégués tenue le samedi 10 mars 1945  
à Lausanne, au Restaurant du Théâtre.*

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. l'abbé L. Gapany, président, qui souhaite la bienvenue aux assistants et exprime la gratitude du Comité central pour l'intérêt marqué par les sections aux travaux de la Romande. Il constate que l'assemblée des délégués, ayant été régulièrement convoquée, dans les délais statutaires, par le Bulletin et par convocations spéciales adressées à chaque section, aura valablement pouvoir de prendre les décisions prévues.

Le contrôle des pouvoirs fait ressortir la présence de 121 délégués, représentant 48 sections et 6457 sociétaires.

Sont désignés comme scrutateurs : MM. Jaquet, Zimmermann, Clément, Clerc et X.

*Décès.* — A fin février s'est éteint, à l'âge de 81 ans, dans son village de Renens, notre cher et dévoué collègue Justin Magnenat, membre du Comité central pendant 21 ans.

L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire ainsi que celle des regrettés membres décédés au cours de l'exercice.

*Rapports.* — M. Gapany lit le rapport présidentiel, toujours très bien présenté, que l'assemblée applaudit.

Ce rapport, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée du 4 mars 1944 et les rapports des différentes branches d'activité de la Romande parus dans le Bulletin, sont adoptés à l'unanimité, sans opposition.

L'ordre du jour de la présente assemblée étant très chargé, le rapport concernant les assurances, préparé par M. Schumacher, en lieu et place de M. Magnenat décédé, est renvoyé à l'année prochaine pour son approbation.

M. Grandchamp remercie pour les rapports ; il trouve toutefois que le Comité central a trop souci des biens de la caisse et que la brochure éditée par la Romande, « Arboriculture et apiculture », de M. le Professeur Kobel, si bien traduite par M. Paul Bovet, entomologiste, devrait être vendue aux sections au-dessous du prix coûtant, afin qu'elle puisse être largement diffusée. Cette brochure devrait en outre être envoyée gratuitement aux Ecoles d'agriculture et aux arboriculteurs patentés.

Après une longue et laborieuse discussion, l'assemblée décide :

a) de laisser le soin au Comité de fixer le coût de la vente aux sections au-dessous du prix de revient ;

b) d'envoyer à chaque section un nombre d'exemplaires égal au 20 % du prorata de ses membres ;

c) de remettre un certain nombre d'exemplaires gratuitement aux Ecoles d'agriculture et aux arboriculteurs patentés.

Les propriétaires de vergers seront particulièrement intéressés par la lecture de cette brochure, qui éclaire d'un jour tout nouveau le mystère de la fécondation ainsi que la précieuse collaboration apportée par les abeilles.

*Comptes.* — M. Schumacher, caissier, lit le rapport financier et commente quelques chiffres du bilan. Le compte de pertes et profits laisse apparaître un excédent de recettes sur les dépenses de fr. 1440.55

Au nom de la Section Chamossaire, chargée de la vérification des comp-

tes de 1944, M. Forestier donne lecture du rapport de gestion qui conclut à donner décharge avec remerciements à MM. Schumacher et Thiébaud et d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés.

Mis aux voix, les rapports susmentionnés sont adoptés sans opposition, ainsi que le projet de budget pour 1945.

C'est l'occasion pour le président, d'exprimer à MM. Schumacher et Thiébaud ainsi qu'à MM. les commissaires vérificateurs, au nom de toute la Romande, une pleine gratitude et des remerciements pour leur dévouement.

M. Péclard, président de la Section Chamossaire, a constaté lors de la vérification, que le Comité central n'avait accordé à l'Union suisse des paysans, pour la construction de nouveaux bâtiments, qu'une subvention de 10 francs. Il trouve cette subvention insuffisante et propose d'allouer 50 francs.

Cette proposition est ratifiée par l'assemblée et le caissier est chargé de faire parvenir le solde de 40 francs.

La Commission de vérification propose d'autre part l'achat de titres de fonds fédéraux, cantonaux ou immobiliers, au lieu de laisser notre avoir liquide à la Caisse d'épargne, ce qui est évidemment plus sûr, mais rapporte moins.

Après un court échange de vues, l'assemblée décide, sur proposition de M. Béguin, de laisser nos fonds disponibles à la Caisse d'épargne, le Comité central étant chargé d'examiner et de résoudre la question au mieux des intérêts de la Romande.

*Comptoir de Lausanne.* — La proposition de M. Nicod, faite au nom de la Fédération vaudoise, d'organiser au Comptoir de Lausanne de 1945 une exposition de miels des cantons romands, est acceptée et un crédit de 1200 francs est voté. La Fédération vaudoise est chargée d'organiser cette manifestation.

*Elections statutaires.* — M. Niquille, qui a accepté une réélection, est nommé à nouveau à l'unanimité, à mains levées.

Pour succéder à M. Magnenat, décédé, M. Grandchamp propose, au nom des sections vaudoises, M<sup>o</sup> Arthur Valet, de Morges. Cette candidature n'est pas discutée et M. Valet est nommé membre du Comité central par acclamations.

Pour remplacer M. E. Farron, démissionnaire, deux propositions sont en présence.

La première, de M. Arthur Loup, La Tour-de-Trême, lequel propose, étant donné que l'effectif des sections fribourgeoises est plus élevé que celui des sections jurassiennes et qu'elles ont par conséquent droit à un deuxième siège au Comité central, M. J. Dietrich, de Fribourg, président de la Fédération fribourgeoise.

La seconde, de M. E. Bolle, de Neuveville, qui propose M. Emile Wiesmann, à Sonvilier, président de la Section Erguel-Prévôté.

La votation a lieu au scrutin secret. Le premier tour donne égalité des voix, 60 contre 60 et deux bulletins blancs.

Au deuxième tour, M. Dietrich est élu par 61 voix contre 60.

MM. Valet et Dietrich remercient pour leur nomination et M. Wiesmann adresse également des remerciements aux délégués qui lui ont fait confiance.

*Propositions dans le délai légal.* — Aucune.

*Activité 1945.* — Celle-ci se résume aux tâches prescrites à l'art. 10 des statuts, auxquelles il y a lieu d'ajouter : la table des matières du *Bulletin*, l'exposition au Comptoir, les différents concours, la diffusion de la brochure de M. le professeur Kobel, l'édition éventuelle de celle de Mlle de Tavel, etc. Adopté.

M. Schumacher propose de faire traduire et d'éditer une brochure illustrée de Mlle de Tavel, traitant des plantes mellifères.

Le Comité central est chargé d'étudier cette proposition et de rapporter à la prochaine assemblée des délégués.

*Table des matières du Bulletin.* — M. Schumacher rend compte des travaux préliminaires effectués pour établir la table des matières, ainsi que le montant des différents devis reçus.

Le prix de vente serait de fr. 3.50 à fr. 4.— l'exemplaire.

Après délibération, un crédit de 2800 francs est voté pour l'édition de la table des matières, texte imprimé et broché

Ce travail devra être continué au fur et à mesure de l'apparition du Bulletin, et tous les 10 ou 20 ans, un volume des années écoulées entre deux sera édité.

*Statuts de la Romande.* — M. Mayor, président d'honneur, prononce quelques paroles préliminaires invitant MM. les délégués à rester calmes et impartiaux. Il cite en terminant la devise de la section de Lausanne : « *Palais Royal*. J'ordonne : qu'en notre Société règnent l'amitié, le travail, la bonne humeur, la confiance et la loyauté. Votre reine. »

Le secrétaire donne lecture de quelques propositions, que le Comité central n'a pas cru devoir faire entrer dans son projet, parce qu'il les a estimées soit trop onéreuses pour nos moyens financiers, soit incompatibles avec la bonne marche de notre chère Romande, en bouleversant complètement son organisation actuelle qui a fait ses preuves depuis 70 ans.

Mises aux voix successivement, chacune séparément, ces propositions sont rejetées à une très forte majorité.

On passe à la lecture, article par article, du projet établi par le Comité central, d'après les propositions faites par les sections et fédérations. Celui-ci est accepté à la quasi unanimité, avec quelques modifications apportées aux articles 5, 7, 9, 12, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 28, 29, 32, 36, 39 et 50, et entre en vigueur immédiatement. Les règlements spéciaux concernant le « Bulletin » et la « Bibliothèque » sont après lecture, adoptés à l'unanimité, sans opposition.

*Divers.* — Cours de montagne. Sur demande formulée par la Section de Nyon, le cours de montagne de 1945 est attribué à cette section.

M. Porchet, Les Alpes, demande qu'il soit publié dans le Bulletin un rapport sur l'activité de la bibliothèque. Adopté.

M. Joly, Section de Nyon, rend attentif les membres de l'assemblée sur le fait que, suivant communication d'un docteur, les platanes sont nuisibles à la santé publique.

M. Martin, Section du Jorat, aimerait que les propriétaires de vergers ne traitent pas les arbres fruitiers au moment de la floraison, mais avant et après.

M. Theynet, Colombier, propose que l'assemblée des délégués se fasse un dimanche et non un samedi.

Cette proposition, qui revient de temps à autre sur le tapis, est à nouveau repoussée à la pluralité des voix.

M. Jaquier, Bussigny, sollicite un don de 100 francs en faveur du Don national.

Le caissier trouve cette somme insuffisante ; il propose fr. 0.10 par membre, soit 600 francs. Adopté sans opposition.

M. Mayor annonce que le résultat du concours de ruchettes pour recueillir et expédier les essaims paraîtra dans le prochain Bulletin.

*Concours de ruchers en 1945.* — Le tirage au sort désigne la circonscription No. 5, soit les sections de Payerne, Avenches, Basse-Broye, la Fribourgeoise, Broye fribourgeoise et Lac fribourgeois.

*Commission de vérification.* — Suivant les statuts qui viennent d'être adoptés, les sections : Abeille fribourgeoise, Les Alpes, Avenches, et Ajoie-Clos du Doubs, doivent désigner chacune un membre qualifié pour la vérification des comptes de 1945.

Au cours du repas qui compa en deux la partie administrative, M. Thiébaud procéda, après avoir dit quelques mots aimables, à la distribution des gobelets et plats aux vétérans ayant 35 et 50 ans d'activité à la Romande.

M. Charles Jaccard, de Travers, se fait l'interprète de ses collègues vétérans pour dire la joie et la satisfaction que leur procure la remise du souvenir tangible qu'ils viennent de recevoir.

M. Guyat exprime sa gratitude et remercie vivement le Comité central pour toute son importante activité au cours de l'exercice.

Personne d'autre ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Le secrétaire : *O. Niquille.*

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle amicale, lundi 14 mai, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

*Sujet* : Que faire des essaims, prévention de l'essaimage.

### Fédération vaudoise d'apiculture

Nous rappelons aux lecteurs du *Bulletin* en général, aux membres des sections faisant partie de la Fédération en particulier la prochaine assemblée à Granges-Marnand suivant les données parues dans les deux numéros précédents. Les participants au banquet sont priés de bien vouloir faire le nécessaire pour leur inscription assez à l'avance pour faciliter la tâche des organisateurs. Ci-après, le menu du repas : *Hors d'œuvre — Potage — Rôti de bœuf — Pommes purée — Carottes, petits pois — Dessert.* (Ne pas oublier les coupes obligatoires.) Vins de 1er choix.

Le Comité de la Vaudoise et le Comité d'organisation vous invitent nombreux à participer à notre réunion et recommandent encore une fois aux intéressés l'exposition d'objets et articles apicoles que nous désirons organiser par la même occasion. Pour tous renseignements, s'adresser à A. Nicod, président de section, Brenles s/Moudon.

### Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale aura lieu à Villars-Ste-Croix, au rucher de Mme Girardet-Moraz, le dimanche 13 mai 1945, à 15 heures.

*Sujet* : Quand faut-il placer les hausses ?

On atteint Villars-Ste-Croix, charmant et agreste village, par Bussigny (une demi-heure de marche en montée) ou par Prilly et Crissier (environ une heure, par route presque plate).

*Le Comité.*

### Section des Alpes

*Convocation.* — L'assemblée ordinaire de printemps aura lieu, selon décision de la réunion de Villeneuve, le dimanche 13 mai 1945, à Ollon, à 14 heures, salle de l'Hôtel de Ville.

*Ordre du jour* : 1. Admission de nouveaux membres ; 2. Procès-verbal ; 3. Rapports : a) du président, b) des délégués ; 4. Course d'été ; 5. Activité des groupes pour la saison 1945 ; 6. Divers et propositions individuelles.

L'assemblée se terminera par une tombola, avec lot unique (une ruche Bürki-Rithner neuve et complète).

Puis visite aux ruchers de la localité, si le temps est favorable.

Le Comité espère que nos membres réservent ce 13 mai à leur section. Il leur recommande également les « apports sur le bureau » et, pour la dernière fois, la remise des fiches individuelles non rentrées.

Du 29 mars 1945.

Pour le Bureau : *A. Porchet*, secrétaire.

### Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

#### Caisse d'entr'aide du noséma

Les membres de la caisse sont convoqués en assemblée annuelle le samedi 19 mai 1945, à 20 heures du soir, à l'Hôtel des Alpes, à Neuchâtel.

Répartition des primes pour ruches perdues.

*Le Comité.*

### **Béroche et environs - Côte Neuchâteloise**

Rencontre amicale le dimanche 6 mai 1945. La Section des Montagnes neuchâteloises ayant manifesté son intention de rendre visite à la Béroche, cette section prendra part à notre rencontre.

Le programme de cette journée sera le suivant :

- 13 h. 30 Rendez-vous des participants au Plan-Jacot sur Bevaix.
- 13 h. 45 Conférence-causerie par M. Loup, inspecteur de ruchers, à La Tour-de-Trême. Sujet : Prospérité et décadence des ruchers.
- 15 h. — Démonstration au rucher de notre collègue M. Möri.
- 15 h. 30 Visite de ruchers Dadant, Bürki, Layens.
- 16 h. 30 Rendez-vous de tous les participants sur l'esplanade du château de Gorgier. Discussion générale, visite du château.
- 18 h. — Dislocation en direction de la gare de Gorgier-St-Aubin.

Cette journée s'annonçant des plus intéressantes, il est à souhaiter que le beau temps soit de la partie. La contrée, l'ambiance et le conférencier surtout étant un attrait irrésistible, nous sommes certains que la participation sera très forte.

En cas de pluie, cette rencontre ne sera pas renvoyée, mais le programme en sera toutefois modifié. Nous prions les apiculteurs de se mettre en relation avec leurs présidents en cas de pluie ou de temps douteux. Ceux-ci donneront les renseignements nécessaires.

Bienvenue à tous.

*Le Comité Béroche et environs.*

### **Montagnes neuchâteloises**

Réunion amicale, le vendredi 11 mai, à 20 heures, au Buffet de la gare du Locle.

*Le Comité.*

### **Section Ajoie-Clos-du-Doubs**

Conférence avec projections lumineuses donnée par M. Dr A. Virieux, professeur, le 6 mai 1945, à 14 heures, à Porrentruy, Hôtel du Jura-Simplon. Nous comptons sur une nombreuse participation.

*Le Comité.*

### **Section d'Erguel-Prévôté**

*Réunions de groupes.* Elles auront lieu aux localités et dates suivantes : Champoz, le 6 mai 1945 ; Pery, le 10 juin 1945 ; Courtelary, le 8 juillet 1945 ; Belprahon, le 29 juillet 1945 ; Reconvillier, le 12 août 1945.

*Cours d'apiculture.* La section organise un cours complet d'apiculture pour le district de Courtelary. S'inscrire jusqu'au 10 mai 1945 en versant une finance de cours de fr. 5.— au compte de chèques N° IVa 3093, à Tramelan.

*Le Comité.*

### **Section de Saint-Maurice**

L'assemblée annuelle des membres de la Section de St-Maurice aura lieu le dimanche 13 mai, à 13 heures, à l'Hôtel de Ville de St-Maurice. Après la partie administrative, il sera procédé à la vente des brochures du Dr Kobel sur le rôle de l'abeille dans la fructification.

Une visite par groupe des ruchers avec travaux pratiques, sous la direction d'apiculteurs qualifiés, aura lieu après l'assemblée si le temps le permet.

*Le Comité.*

## **NOUVELLES DES RUCHERS**

*Charles Fleury — Bâle, le 8 avril 1945.*

Aujourd'hui, le soleil luit dans toute sa splendeur ; une bise âpre et violente ne cesse de souffler depuis trois jours et ne semble pas vouloir s'arrêter. Pourtant, les arbres sont en fleurs ; je les ai rarement vus si beaux, ce ne sont que d'énormes touffes blanches de cerisiers, poiriers et pruniers, tamisés par-ci par-là de touffes roses des pêchers ; et tout ceci en pure perte pour nos abeilles. Le thermomètre marque 8 degrés à l'ombre, et Sottens nous annonce les gels nocturnes. Et pourtant, à l'entrée de nos ruches, je vois nos avettes faire les cent pas ; ces demoiselles au brun corsage s'en viennent humer l'air

du printemps ; rares sont celles qui s'envolent, par cette bise glacée ! comme on les comprend.

Toutes ont répondu à l'appel. Je remarquai au commencement de mars des taches brunes sur la planchette de vol, sur une seule ruche, heureusement. M'étant approché, une odeur infecte s'en dégageait. Hélas ! chers apiculteurs, vous avez tous deviné : dysenterie. Je n'attendais que la première occasion pour la transvaser. Le 16 mars, par 16 degrés à l'ombre, j'opère le transvasement dans une ruche neuve, en ayant construit deux cet hiver. Peut-être dira-t-on : un peu vite pour transvaser ; je répondrai : oui, pour une ruche normale, non, pour le cas qui nous concerne. Nous contenterions-nous de vivre dans un taudis aux odeurs putrides, nauséabondes ? être empêché de sortir, combien l'abeille, à l'odorat aussi subtil, n'en est-elle que plus incommodée. La preuve est que les ruches se trouvant dans ces cas-là en sont comme ressuscitées après changement de logis. La vie reprend à qui mieux mieux, et elles ont tôt fait, à population égale, de rattraper les autres ruches. Aidons nos abeilles, elles nous en vaudront que mieux.

Le 30 mars, 17 degrés à l'ombre, visite générale. A part celle dénommée ci-dessus, les ruches sont belles, bien peuplées et quatre cadres de couvain, ce qui, pour la saison, est encourageant. L'une est trouvée orpheline, sa population va renforcer celle atteinte de dysenterie ; elle est forte actuellement et marche admirablement bien. On a beau être vieux apiculteur ; il y a toujours des cas qui nous échappent. Toutes mes colonies ont reçu, comme complément de nourriture pour l'hivernage, du sirop de fruits. Or, pourquoi l'une a la dysenterie, alors que les autres sont indemnes ?

Que nous apportera 1945 ? La paix, nous l'espérons tous, et nos bidons remplis. La concorde entre les peuples, la fin du cauchemar qui nous oblige depuis si longtemps et l'abolition, par la suite, de ce rationnement qui nous éprouve tous et les abeilles particulièrement.

*A. Porchet. — Rucher de la Bioleyre, Carrouge (Jorat), le 16 avril 1945.*

J'ai fait la visite printanière de mes ruchées (18 colonies et 2 nucléi) le 6 courant. Aucune perte et pas d'orphelinage. Malgré les longues réclusions, l'hivernage a été normal. Il me paraît cependant avoir laissé des populations plus faibles qu'à l'ordinaire. En effet, dans l'ensemble, mes colonies peuvent être qualifiées de « moyennes ». Un cas assez sérieux de diarrhée a nécessité une réunion. La ruche sur bascule a accusé une consommation de 9 kg. 250 du 1er octobre 1944 au 31 mars 1945.

Les vivres sont à compléter sous peu (les coupons de sucre viennent de me parvenir) presque dans tout le rucher.

Les cerisiers s'épanouissent, suivis de près par les pruniers, et déjà les pissenlits font des taches d'or dans les prairies abritées. Espérons que le beau temps, calme et surtout moins sec, permettra à nos « chastes buveuses » de profiter largement de la plantureuse table qui leur sera bientôt servie.

*Saicourt, le 17 avril 1945.*

Magnifique activité ces jours sur dents-de-lion. Les cerisiers commencent à s'ouvrir. La saison est avancée de quinze jours. Grandes plaques de neige sur les montagnes, d'où température encore passablement fraîche. La faim a causé beaucoup de pertes dans les colonies en mars.

**CIRE GAUFRÉE (1<sup>re</sup> qualité)**  
garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier,  
à grandes cellules et cellules normales  
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,  
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour  
housse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.  
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.

**Prospectus sur demande.**

**J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)**

**A vendre** ruche D.-B. vide, en parfait état. Prix fr. 27.- complète. Carte-réponse à A. Porchet, Mt-Pélerin 26, Vevey, qui renseignera.

**A vendre** 5 ruches D.-T. en parfait état, avec bonnes colonies prêtes pour la récolte. Zufferey Basile, Veyras s. Sierre (Val.).